

**Procès-verbal de la séance  
de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Est  
Lundi 11 mars 2024, à 19h30,  
au Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5 à Neuchâtel**

\*\*\*

### **Bienvenue**

Blaise Horisberger, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Environ 50 personnes sont présentes.

### **Présentation des membres du bureau**

- M. Blaise Horisberger, président
- Mme Giovanna Golisciano, vice-présidente
- M. Christian Giroud, secrétaire
- Mme Solange da Silva Ricardo, membre
- M- Frédéric Fuchs, membre
- Mme Sandra Grossenbacher, membre
- M. Ivan Kostakev, membre

### **Nomination des scrutateurs et scrutatrices**

Fabian Santi et la jeune Pauline s'annoncent pour cette tâche.

### **Compte rendu de l'assemblée citoyenne du 7 novembre 2023**

Le président informe que, suite à l'assemblée citoyenne du 7 novembre dernier, la Commission des ACQ a renvoyé au Conseil Communal les mandats citoyens comme objet de sa compétence. Ce dernier les a attribués aux différents dicastères de la ville. Le délai de réponse étant fixé à 6 mois, les réponses devraient intervenir lors de la session d'automne 2024.

Blaise Horisberger invite Jean-Claude Ferrier, porteur du projet citoyen « Boîtes à livres » a partagé son expérience, relative à la mise en place de sa proposition. Il remercie Elsa Placi, du service de la cohésion sociale, pour son travail qui a permis une coordination optimale avec différents services de la Ville. L'installation est prévue très prochainement.

## **Présentations et mise au vote des mandats citoyens**

Solange da Silva Ricardo anime les débats relatifs aux mandats citoyens.

### **Mandat citoyen A : Installation d'un feu de signalisation, Route des Gouttes-d'Or**

Emilie Caseiro, accompagnée de sa fille, présente le mandat. Elle aimerait l'installation d'un feu de signalisation à la route des Gouttes-d'Or, afin de sécuriser les lieux, en vue des nouvelles constructions à venir. Beaucoup d'idées émergent lors du débat et le président propose à l'assemblée de voter la demande de mandat citoyen telle qu'elle a été envoyée. D'autres initiatives peuvent être amenées lors de la session d'automne, les délais à respecter seront communiqués en fin de séance.

Résultat du vote

Oui : 45 / Non : 1

### **Mandat citoyen B : Assainissement du passage sous-voie, Rue de Gibraltar**

Sandra Grossenbacher, membre du bureau, présente la proposition de Madame Anne Gertsch Filliger qui ne peut pas être présente à l'assemblée du jour. Les fientes de pigeons posent problème dans le sous-voie, la proposition est d'installer des filets ou des grillages.

Résultat du vote

Oui : 43 / Non : 1

### **Mandat citoyen C : Pour un éclairage selon la détection de présence toute la nuit**

Madame Marion Tellier expose sa proposition relative à l'éclairage public. Elle aimerait l'installation de détecteurs de présence connectés à l'éclairage public pour un gain en sécurité et en énergie, comme réalisée récemment sur la commune d'Hauterive.

Résultat du vote

Oui : 31 / Non : 13

### **Mandat citoyen D : Pour un aménagement des horaires des cloches du Temple de La Coudre**

Monsieur Brice-Olivier Demory remercie la Ville d'avoir mis en place les assemblées citoyennes qui permet de donner la parole aux citoyens. Il présente, au nom de plusieurs habitants de La Coudre, son idée pour une réorganisation des horaires des cloches du Temple de La Coudre.

Résultat du vote

Oui : 39 / Non : 3

### **Mandat citoyen E : Réorganisation du service de la déchetterie de la ville de Neuchâtel**

Monsieur Adrian Zuber amène des propositions pour la réorganisation du service de la déchetterie de la ville de Neuchâtel. Une idée est la mise en place de déchetteries mobiles, ainsi que des vignettes pour les objets encombrants.

Résultat du vote

Oui : 34 / Non : 4

## **Présentation et mise au vote de la résolution**

Blaise Horisberger anime les débats relatifs à la résolution.

### **Résolution A : Oui à l'aménagement de la gare**

Madame Anne-Laure Maire, en collaboration avec Madame Marion Tellier, aimerait transmettre au Conseil communal et au Conseil général une résolution expliquant sa satisfaction suite au nouvel aménagement de l'accès à la gare côté sud.

Résultat du vote

Oui : 22 / Non : 14

### **Dépôt spontané de proposition citoyenne**

Pas de demande spontanée.

### **Divers**

Un citoyen demande des nouvelles au sujet du projet d'aménagement de la Coudre. Les travaux sont censés débuter en 2024. Il est invité à s'approcher du délégué de quartier en fin de séance.

### **Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024**

Assemblée d'automne: le lundi 23 septembre 2024, délai pour le dépôt des propositions le 4 septembre 2024.

Assemblée du printemps : le lundi 17 mars 2025, délai pour le dépôt des propositions le 26 février 2025.

La séance est levée à 21h00.

Neuchâtel, le 18 mars 2024

Yvan Caldarese

Rédacteur du procès-verbal